

Compte rendu conseil municipal 14 avril 2022

Le conseil municipal décide à l'unanimité :

1 de valider les avis présentés par la commission pour les déclarations préalables de travaux, les certificats d'urbanisme et les permis de construire.

2 de ne pas préempter pour les propriétés concernées.

3 de donner un avis favorable à la vente de la propriété bâtie dans la zone UI.

4 de voter le compte de gestion 2021.

5 d'approuver le compte administratif et l'affectation des résultats correspondants.

6 de voter 3% d'augmentation des taxes pour le foncier bâti et le foncier non-bâti.

7 de voter la subvention de 10000 euros pour le CCAS.

8 de voter les subventions présentées pour les associations de la commune.

9 de préempter pour une parcelle en zone agricole.

10 de voter le budget primitif 2022.

11 de valider l'organisation de l'action éducative routière à l'école le 10 mai 2022- en partenariat avec l'association Prévention routière et de voter la subvention qui lui sera versée.

12 de valider la décision modificative N°1.

13 d'autoriser l'opération de désherbage à la bibliothèque et donne son accord pour la vente ultérieure des ouvrages « désherbés ».